



DEPARTEMENT

E VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT

D'APT

COMMUNE

DE

LA TOUR D'AIGUES

objet :

Affectation du résultat 2025

N°003-26

EXTRAIT**du Registre des Délibérations du C.C.A.S.
de la Commune de la Tour d'Aigues****Séance du 9 avril 2026**

L'an deux mille vingt six et le neuf avril, le C.C.A.S. de la commune de LA TOUR D'AIGUES s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-François LOVISOLO, Président

Etaient présents : Mesdames GARCIN Valérie – PIGASSOU Hélène – OLLIVIER Séverine – CORTES Tania – GERMAIN Grigori — DEL GUIDICE Gilberte – MANDEVILLE Chantal – GUERRERO Alice —

Etaient absents : BRETTE Romain

Etaient excusées : GABUS Annie (pouvoir à Mme Garcin), GONTHIER Agnès, LARDY Marie-France (pouvoir à Mme Pigassou)

Monsieur le Président rappelle les résultats à la clôture de l'exercice 2024 :

001 investissement	3 134.52 €
002 fonctionnement	13647.36 €

Le compte financier unique de l'exercice 2025 approuvé par le Conseil d'Administration fait apparaître :

Un résultat de la section d'investissement	-699.98 €
Un résultat de la section de fonctionnement	-3264.80 €

Le résultat constaté à la clôture de l'exercice 2025 est donc :

En section d'investissement		
3134.52€ (2024) - 699.98€ (2025)	=	2434.54 €

En section de fonctionnement		
13647.36€ (2024) – 3264.80€ (2025)	=	10382.56 € (Excédent)

En section d'investissement il n'y a pas de reste à réaliser.

Il n'existe pas de besoin de financement de la section d'investissement.

Les résultats de la section de fonctionnement, soit 10382.56€ et de la section d'investissement, soit 2434.54€ doivent faire l'objet d'une affectation par le Conseil d'Administration :



soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement,

soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution d'investissement (déficit).

Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration d'affecter le résultat de l'exercice 2025.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré,

Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2025 de la façon suivante :

Ligne 002

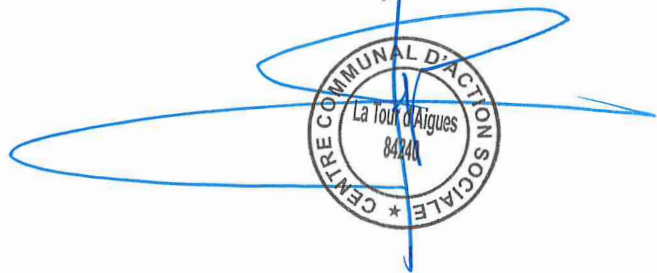
Résultat de fonctionnement reporté 10382.56€

Ligne 001

Résultat d'investissement reporté 2434.54€

Ainsi fait et délibéré à La Tour d'Aigues, les jours, mois et an susdits.

Le Président,
Jean-François LOVISOLO





BUDGET CCAS RESULTAT DE L'EXERCICE

Libellé	Nature des dépenses et recettes	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	<i>Prévisions budgétaires</i>	3 134.52 €	57399.36 €	60533.88 €
	<i>Recettes nettes</i>	0 €	39902.98 €	39902.98 €
	Restes à réaliser	3134.52€	17496.38€	20630.90€
Dépenses	Prévisions budgétaires	3 134.52 €	57399.36 €	60533.88 €
	Dépenses nettes	699.98 €	43167.78 €	43867.76 €
	Restes à réaliser	2434.54€	14231.58€	16666.12€
Résultat de l'exercice	Excédent			
	Déficit	-699.98€	-3264.80€	-3964.78€
Restes à réaliser	Excédent	3134.52€	13647.36€	16781.88€
	Déficit			
Résultat net de l'exercice	Excédent	2434.54 €	10382.56 €	12817.10 €
	Déficit			

**RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET**

Section	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Résultat
Investissement	3134.52 €		-699.98 €	2434.54 €
Fonctionnement	13647.36 €		-3264.80 €	10382.56 €
TOTAL	16781.88 €		-3964.78 €	12817.10 €